

STOP AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE À PROXIMITÉ DES HABITATIONS !

→ PESTICIDES : L'ÉTAT DÉFAILLANT OU COMPLICE ?

En matière de réduction de l'usage des pesticides, l'État joue la montre depuis trop longtemps, multipliant les commissions, rapports, concertations et plans sans lendemain. Face à cette inaction inacceptable, plusieurs dizaines de maires, comme le maire de Langouët, ont eu le courage de prendre des arrêtés interdisant l'épandage de pesticides de synthèse à moins de 150 mètres des habitations et des écoles pour protéger les habitants de leur commune.

Cette fois, la réaction de l'État ne s'est pas fait attendre ! Les préfets ont menacé les maires de mesures de rétorsion en commençant par les traîner devant le tribunal administratif ! **Lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de l'agrochimie, le gouvernement sait être réactif !**

Les conséquences de l'usage massif des pesticides chimiques pour la santé et l'environnement ne semblent pas être un souci pour le gouvernement qui reste dans le déni. Aux dernières nouvelles le gouvernement lançait

une consultation publique tout en annonçant que les périmètres de protection **n'excéderaient pas 5 mètres !**

Il y a urgence : le gouvernement décidera d'ici la fin d'année du périmètre de protection pour les habitants. Après une période de consultation scandaleusement courte, un arrêté définira les distances d'épandage autorisées.

Selon un sondage IFOP / Agir pour l'Environnement, **96% des Français-e-s** sont favorables à une interdiction d'épandage des pesticides à moins de **150 mètres** et **89%** souhaitent une **interdiction totale des pesticides de synthèse** d'ici 5 ans.

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'État a dépensé un demi-milliard d'euros pour financer différents plans de réduction de l'utilisation des pesticides avec l'efficacité que l'on connaît : plutôt qu'une réduction



de 50%. **L'utilisation de pesticides a augmenté de 12%.**

Interpellons les ministres de l'Agriculture et de l'Écologie pour qu'ils protègent vraiment les citoyens français.

C'EST VOTRE MOBILISATION QUI RENDRA CETTE GRANDE AVANCÉE POSSIBLE !

AGISSEZ MAINTENANT !

et jusqu'au 31 décembre 2019 en interpellant le ministre de l'Agriculture et la ministre de la Transition Écologique



UN POISON NOMMÉ PHYTOSANITAIRE

La France reste un des champions mondiaux pour l'utilisation de pesticides. En 2017 c'est **plus de 3000 pesticides différents** qui ont été vendus en France représentant **70 000 tonnes**.

Malgré les plans visant à réduire la quantité de pesticides utilisées, force est de constater que **la France a augmenté sa dépendance à ces produits toxiques !** Pire, les nouveaux pesticides mis sur le marché sont toujours plus toxiques. Les campagnes de mesures mettent en évidence une imprégnation généralisée de la population au glyphosate ! La toxicité des insecticides, des herbicides et des fongicides est directement responsable

de **l'effondrement des insectes pollinisateurs et de la disparition des oiseaux**.

Différentes études montrent que certains pesticides épandus dans les champs se retrouvent sous forme de résidus dans l'air des villages et des villes environnantes et sont donc inhalés à longueur d'année. Une étude allemande datant de 2017 montre que les aires de jeux pour enfants sont contaminées par les épandages effectués dans les champs environnants.



UNE EXPERTISE DÉFAILLANTE ?

Justifiant sa décision de refuser d'adopter un périmètre de 150 mètres, le ministre affirme s'appuyer sur un avis de l'ANSES (Agence de sécurité sanitaire et environnementale) et faire confiance à la science. Or, l'ANSES précise, en préalable que **son évaluation repose sur des données datées des années 80 et uniquement sur des expositions**

de résidents situés à moins de 10 mètres

Comme peut-on publier un avis d'experts, censé éclairer la décision publique, à partir d'informations scientifiques datant d'il y a **plus de 30 ans** et uniquement sur des distances si réduites ?!

DÉNI OU IRRESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ?

Alors que les données scientifiques s'accroissent, les gouvernements successifs, sous la pression des lobbies, **temporisent et diffèrent des mesures pourtant urgentes**.

En évoquant récemment la possibilité de définir un périmètre d'à peine 2 à 5 mètres, le ministre de l'Agriculture se fait le relais des demandes du lobby agrochimique. Ce périmètre est aux pesticides ce que les frontières françaises furent au nuage de Tchernobyl : **une séparation artificielle permettant de justifier le conservatisme du gouvernement français !** De fait, la migration des pesticides ne s'arrête pas là où le décide le ministre de l'agrochimie ! Définir un périmètre de protection des riverains doit s'accompagner de mesures techniques et financières permettant au monde agricole d'organiser **une véritable transition agricole et alimentaire**. Plus de 40 000 paysans ont fait le choix de l'agriculture biologique. En pleine dynamique, la bio n'utilise pas de pesticides de synthèse et doit être beaucoup plus fortement soutenu par le gouvernement.

NOS DEMANDES AU GOUVERNEMENT

1

Engager la transition écologique de l'agriculture en soutenant **techniquement** et **financièrement** les agriculteurs pour changer leurs pratiques ;

2

Adopter un arrêté permettant de fixer des distances de protection des riverains **d'au moins 150 mètres** autour des habitations et des écoles ;

3

Programmer l'interdiction définitive et totale des pesticides de synthèse en France et au niveau européen avec un plan d'accompagnement des agriculteurs ;

4

Remettre à plat les méthodologies d'évaluation des pesticides de l'ANSES et **garantir son indépendance totale** pour éviter tout conflit d'intérêt.

SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE CONTRE LES PESTICIDES

Optez pour le prélèvement automatique mensuel

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de..... € par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »

N° national d'émetteur : 539277

Établissement teneur du compte à débiter

Nom de votre agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Titulaire du compte (indiquez ci-dessous votre adresse)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Compte à débiter (voir votre RIB ou RIP)

Code établissement :

Code guichet :

N° de compte :

Clé RIB :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Réf. 539277.0002841020006481

Agir pour l'Environnement - 2, rue du Nord - 75018 Paris

Date et signature *Obligatoire :*

Joindre
un RIB
ou un RIP



contact@agirpourenvironnement.org



www.agirpourenvironnement.org

Imprimé sur papier recyclé par la Scop Presse Pluriel

STOP AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE À PROXIMITÉ DES HABITATIONS !

Monsieur le ministre,

La multiplication des études scientifiques sur l'impact des pesticides de synthèse sur la biodiversité et la santé rend urgente l'adoption de mesures visant à protéger les populations vivant aux abords des champs.

Au vu de la volatilité de nombreux pesticides et au nom du principe de précaution, je vous demande d'interdire l'épandage des pesticides à moins de 150 mètres des habitations et écoles pour protéger les citoyens et de mettre en place un plan de sortie totale des pesticides.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE

STOP AUX PESTICIDES DE SYNTHÈSE À PROXIMITÉ DES HABITATIONS !

Madame la ministre,

Les rapports scientifiques sur l'effet des pesticides chimiques sur la santé et l'environnement se multiplient. Il est désormais urgent d'agir !

En l'absence de réglementation nationale concernant les distances d'épandage des pesticides, et au nom du principe de précaution, je vous demande de préserver les habitants des communes en prenant un arrêté interdisant l'épandage des pesticides de synthèse à au moins 150 mètres des habitations et écoles.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la ministre l'expression de mes respectueuses salutations.

EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE